

Service affaires sociales - CCAS

Le Centre communal d'action sociale - CCAS a pour missions quotidiennes : l'accueil, l'écoute, l'information, l'aides aux démarches, et l'orientation. Il assure différentes animations pour les seniors : sorties, repas festifs, ateliers, thés dansants...

Exceptionnellement fermé jeudi 13 janvier 2022 toute la journée.

Le CCAS constitue et transmet aux organismes concernés des dossiers d'aide légale en matière de :

- Aide sociale légale et facultative
- Aide sociale à l'hébergement
- Demandes à la [Maison départementales des personnes porteuses de handicap](#) - MDPH
- [Revenu de solidarité active](#) - RSA
- Cartes de transport sous certaines conditions (Améthyste 4-5 pour les personnes de plus de 65 ans, minibus)
- Allocation solidarité personnes âgées - ASPA

Autres :

- Téléassistance
- [Carte Imagine'R](#)

La Commission permanente du CCAS, dans le cadre de l'aide sociale facultative, examine les demandes d'aides financières, sur présentation d'un dossier avec justificatifs.

Coordonnées

Hôtel de Ville
32 rue de Ruzé
77270
Villeparisis
01 64 67 52 34
Infos pratiques

Le Centre communal d'action sociale est ouvert :

- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;
- Jeudi de 8h30 à 12h ;
- Les 1e et 3e samedis du mois de 8h30 à 12h.

Pendant la période estivale, le CCAS n'est pas ouvert le samedi.

Maison départementale des solidarités (MDS)

1, av. du Dauphiné - BP 31 - 77297 Mitry-Mory Cedex

- Service social 01 60 21 29 36
- Service de santé et de la petite enfance PMI 01 60 21 29 52
- Santé publique et planification familiale 01 60 21 29 35
- RSA 01 60 21 29 01
- Aide sociale à l'enfance 01 60 21 29 56
- Allocation personnalisée d'autonomie 01 60 21 64 81

Sécurité Sociale

1 quater, av. du Dauphiné - 77290 Mitry-Mory
36 46

CAF

97 boulevard du Segrais

77185 Lognes
0810 25 77 10

Permanences administratives à la Maison pour tous

- Écrivain public : mardi et jeudi après-midi
- AVIMEJ. : tous les vendredis
- Point Info CAF. : sur rendez-vous mais aussi en accès libre (sans personnel CAF) du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- Point Conseil Budget : tous les lundis après-midi (sans-rendez-vous)

Contact

Accueil du CCAS

01 64 67 52 46 / 52 34

Email : ccas@mairie-villeparisis.fr

Aide sociale légale et facultative

Secrétariat du CCAS

01 64 67 52 32

Conseillère en économie familiale et sociale

(sur rendez-vous)

01 64 67 52 33